



ANNEXE PEDAGOGIQUE

STAGES MONTAGNE/ HM

/PISTEUR 3^{ème} et 4^{ème} année

OBJECTIFS :

Les objectifs, sont :

- De découvrir le milieu socio-professionnel du futur métier sportif de la montagne.
- D'accompagner un professionnel dans des situations d'encadrement (AMM, Guide de haute-montagne, Pisteur-Secouriste, Moniteur d'Escalade, Moniteur de VTT, CRS, PGHM).

EVALUATION :

Le tuteur du stagiaire remet une fiche d'évaluation qui tient compte des critères suivants :

- Ponctualité.
- Curiosité par rapport au milieu professionnel.
- Communication.
- Autonomie par rapport à la gestion de la sécurité.
- Capacité à se documenter.

TUTEUR :

Le tuteur est un professionnel en activité qui exerce l'une de ces professions :

- D.E. Accompagnateur en montagne (salarié ou indépendant).
- Guide ou aspirant-guide de haute montagne (bureau ou indépendant).
- D.E. d'Escalade (salarié ou indépendant).
- D.E. VTT
- CRS ou PGHM
- Chef des pistes ou chef de secteur sur un domaine skiable.

Le tuteur décide du degré de participation du stagiaire dans les activités (simple observation ou aide).

La coordonnatrice Montagne

C. COURTEVILLE

La Provisseure

C. LASSAUGE PENNET